



Québec, le 2 mai 2013

Monsieur John Smith
3842, rue Des Thuyas, app. 1
Québec (Québec) G1G 1V3

Objet : Avis d'activation du loyer protégé

N/Réf. : 2011-00015

Monsieur,

Nous avons effectué le calcul du loyer pour votre prochain bail et nous croyons qu'il serait avantageux pour vous de demander l'activation de la mesure de protection prévue au *Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique*.

Cette mesure ne peut être activée qu'une seule fois et a une durée de trois ans. L'activation de la mesure de protection limite à un maximum de 50 \$ par année l'augmentation de votre loyer pour les trois prochaines années.

Ainsi, si vous utilisez la mesure de protection, votre loyer sera de 317.00 \$ pour le prochain bail, au lieu de 764.00 \$ par mois. Cependant, si vous ou votre conjointe avez perdu votre emploi depuis le début de l'année ou si votre situation a changée, il n'est peut-être pas avantageux pour vous d'activer cette mesure de protection.

Vous devez cocher une case et nous retourner cette lettre dûment signée que vous acceptiez ou non cette mesure.

J'accepte la mesure de loyer protégé

Je refuse la mesure de loyer protégé

Signature

Date

Karl Morand
Agent de location
Téléphone : 418 266-2100